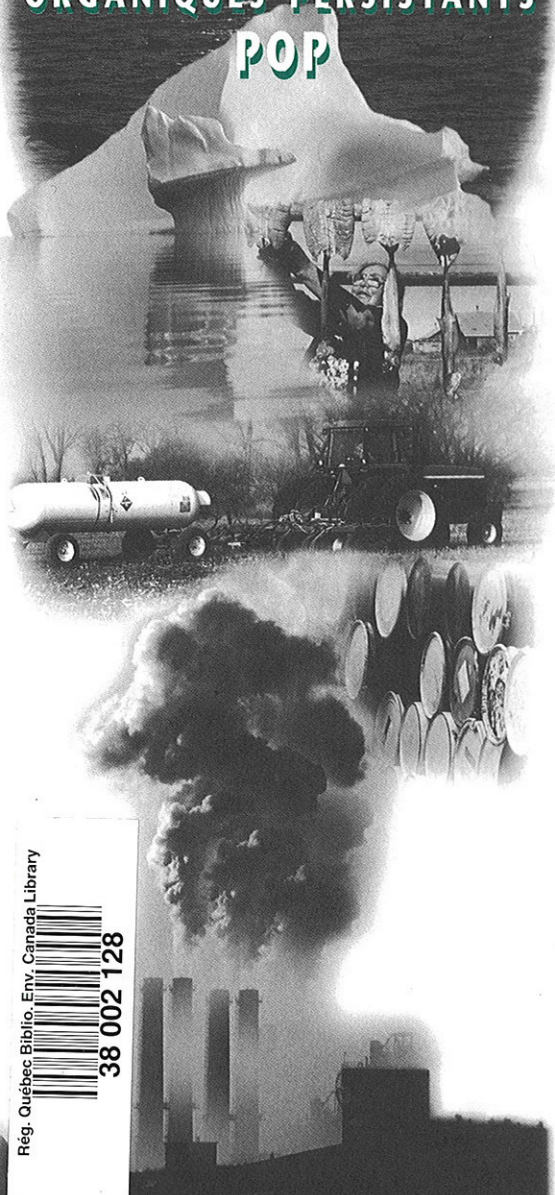


PASSER À L'ACTION

CONTRE LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

POP



ENV007  
Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library  
38 002 128

Canada

QU'ENTEND-ON PAR POP?

Les polluants organiques persistants (POP) comprennent des produits chimiques industriels comme les BPC, des pesticides comme le DDT, le chlordane et le toxaphène, ainsi que des contaminants et des sous-produits comme les dioxines et les furannes. Les POP s'accumulent dans les organismes vivants, persistent dans l'environnement et produisent des effets toxiques à long terme. Ils pénètrent dans l'environnement en raison de l'activité humaine.

POURQUOI LES POP POSENT-ILS UN PROBLÈME?

Le poids de la preuve scientifique porte fortement à croire que les POP produisent des effets nocifs importants sur la santé humaine et la faune. Ce qui les caractérise en particulier, c'est qu'ils pénètrent chez les humains par la chaîne alimentaire. Ils passent de la mère à son enfant par le placenta et le lait maternel.

D'OÙ LES POP PROVIENNENT-ILS?

Bien que la plupart des POP soient interdits ou considérablement restreints au Canada depuis bien des années, ils sont encore fabriqués, utilisés et rejetés par un certain nombre de pays. La plus grande partie des POP qui entrent actuellement dans l'environnement canadien provient de sources étrangères situées en Amérique du Nord, en Amérique centrale, en Europe de l'Est et en Asie du Sud-Est.

LA SCIENCE DES POP

Les POP sont des composés chimiques semi-volatils. Après leur rejet dans l'environnement, ils circulent en passant par plusieurs cycles d'évaporation, de transport atmosphérique et de condensation. Appelé l'effet sauterelle, ce processus permet aux POP de parcourir rapidement de grandes distances. Dans l'Arctique, la froideur du climat occasionne une diminution de la vitesse d'évaporation, ce qui emprisonne les POP et les fait pénétrer dans la chaîne alimentaire. Au Canada, c'est dans l'Arctique, dans la région des Grands Lacs et dans le bassin du Saint-Laurent que l'on retrouve les plus fortes concentrations de POP.

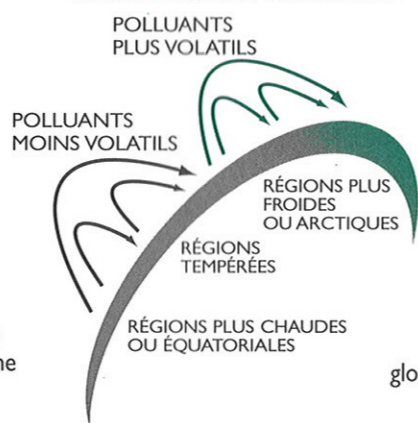
Les POP tendent à se concentrer dans les régions où le climat est froid, comme

le Nord canadien. Il existe des preuves scientifiques selon lesquelles, chez certaines femmes inuit, le taux sanguin de BPC est supérieur à celui spécifié dans les directives de Santé Canada, et l'on a retrouvé dans le lait maternel des concentrations de POP jusqu'à neuf fois plus élevées que chez les femmes vivant dans le sud du Canada.

- En raison de leur situation géographique et de leurs activités socio-économiques, les Autochtones du Nord sont particulièrement vulnérables parce qu'ils consomment des aliments régionaux qui ont été contaminés. Du point de vue économique, ces aliments sont essentiels pour les Autochtones des régions nordiques.
- D'après les résultats de l'analyse des échantillons de sédiments prélevés dans les Grands Lacs et d'autres régions, les concentrations de dioxines et de furannes ont constamment augmenté depuis les années 40, ce qui indique que ces substances se forment et sont rejetées à la suite d'activités industrielles.
- Lorsque du DDT est présent dans l'environnement, la coquille des oeufs des goélands et des aigles devient tellement mince qu'elle se brise pendant l'incubation. L'homologation de toutes les utilisations du DDT a été discontinuée en 1985. Sur une période de 10 ans, les concentrations de cette substance dans les goélands et leurs oeufs ont diminué d'un facteur allant jusqu'à 10 dans la région des Grands Lacs, et la santé ainsi que la taille des populations d'oiseaux piscivores se sont améliorées.
- À la station de mesure des substances toxiques aéroportées située à Villeroy, au Québec, des scientifiques cherchent à comprendre davantage comment les polluants se déplacent et se dissipent dans l'atmosphère. Le Réseau intégré de mesure des dépôts atmosphériques, établi par les États-Unis et le Canada pour la surveillance de la qualité de l'air et la recherche y afférente, peut aider à déterminer la provenance des pesticides qui se retrouvent au Canada.



L'EFFET SAUTERELLE OU LA DISTILLATION GLOBALE



comment les polluants se déplacent et se dissipent dans l'atmosphère. Le Réseau intégré de mesure des dépôts atmosphériques, établi par les États-Unis et le Canada pour la surveillance de la qualité de l'air et la recherche y afférente, peut aider à déterminer la provenance des pesticides qui se retrouvent au Canada.

Des techniques modernes permettent au Centre canadien d'interprétation des émissions globales de déterminer les utilisations

des pesticides en fonction des régions, du temps et du mode d'application, des propriétés ainsi que des conditions pédologiques et météorologiques.

MESURES PRISES PAR LE CANADA AU SUJET DES POP

- Les BPC n'ont jamais été fabriqués au Canada. Les utilisations de ces substances à des fins de commercialisation, de fabrication et de transformation ont été restreintes au Canada en 1977, ce qui a mis fin à la fabrication et à l'importation de nouveaux équipements contenant des BPC ainsi qu'au remplissage des équipements existants. En conséquence, et à la suite des contrôles de gestion effectués ultérieurement dans les années 80, la quantité totale de BPC dans l'environnement canadien a diminué.
- Les dioxines et les furannes, des sous-produits de divers procédés de fabrication et industriels qui sont rejetés dans l'environnement, ont été jugés toxiques en 1990 au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. En raison des mesures prises par l'industrie pour se conformer aux règlements passés en 1992-1994, la quantité de dioxines et de furannes rejetés par les fabriques de pâte et papiers a diminué de près de 100 % depuis 1988.
- En 1995, le gouvernement fédéral a adopté la Politique de gestion des substances toxiques. Cette politique fournit un cadre scientifique permettant de relever les substances toxiques qui sont bioaccumulables, persistantes et rejetées surtout en raison de l'activité humaine. Elle prévoit que ces substances seront virtuellement éliminées de l'environnement.

Le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord a permis de relever les sources et les voies d'entrée des contaminants qui se retrouvent dans le Nord canadien ainsi que de mesurer les concentrations de POP dans l'air, la neige, l'eau, le sol, les plantes, le poisson et la faune de même que chez les personnes qui y vivent. En outre, ce programme fournit des renseignements et favorise la coopération entre les huit pays de la collectivité circumpolaire.

L'Agence canadienne de développement international a fourni plus de 8 millions \$ pour réaliser des projets dans l'Arctique russe afin d'introduire de saines méthodes de gestion de l'environnement et d'encourager l'adoption de pratiques plus durables.

MESURES INTERNATIONALES PRISES AU SUJET DES POP

Un protocole sur les POP a été négocié dans le cadre de la Convention de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. La signature de ce protocole régional a préparé le terrain pour la prochaine étape, c'est-à-dire un accord mondial sur les POP sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).



Voici d'autres exemples de mesures internationales prises au sujet des POP :

- Le PNUE parraine un Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les sources terrestres de pollution.
- L'Arctique, l'un des écosystèmes mondiaux les plus fragiles, est davantage protégé grâce à des projets entrepris par le Conseil de l'Arctique, qui regroupe le Canada, le Danemark et le Groenland, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis. Les résultats du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique aident à créer une source de données pour les personnes qui effectuent des recherches sur les contaminants de l'Arctique.
- Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont établi des plans d'action conjoints régionaux pour les BPC, le DDT et le chlordane.
- Les POP sont inclus dans la Stratégie binationale (canado-américaine) sur les produits toxiques dans les Grands Lacs et d'autres ententes auxiliaires.

PROTÉGER L'AVENIR

Il est prouvé que les mesures prises pour éliminer ou réduire l'utilisation des POP ou leur rejet dans l'environnement peuvent donner lieu à des améliorations mesurables du milieu naturel. La négociation d'un instrument mondial et exécutoire contribuera à la protection de l'environnement et de la santé humaine partout dans le monde.



Pour obtenir de plus amples renseignements :

L'Informathèque d'Environnement Canada : 1 800 668-6767  
La Voie verte : www.ec.gc.ca

